



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°19/022**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Marais sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5053 et en vue de l'implantation d'une activité de travaux d'installation électrique.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES, 19 rue Stephenson – 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, SIREN n° 775 664 873 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-005 portant sur la dépendance susvisée le 18/06/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terrain d'une superficie de 1 194 m<sup>2</sup> environ.  
Durée de la convention : 3 ans à compter du 01/01/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **28/06/2019**